

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Poste : 35 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR.
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces. la ligne. . . . 20 c.
Réclames. — 30
Faits divers. — 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repré-
sentation, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

2 Septembre 1884.

LE DÉFICIT DE 1884.

Le budget de 1885 est en préparation.
Il est certain d'avance qu'il ne sera pas
en équilibre.

Mais, avant de se préoccuper de nos det-
tes futures, les députés auront à prendre des
mesures spéciales pour le règlement des det-
tes présentes.

L'exercice 1884 va, en effet, se solder par
un gros déficit.

A ce point qu'il ne sera guère possible,
comme on l'a fait jusqu'ici, de mettre l'in-
fluence au compte de la dette flottante,
dès très-chargée.

Le déficit considérable de l'exercice de
1884 tient à deux causes :

- 1° Moins-values des impôts ;
2° Dépenses exceptionnelles.

Huit mois sont écoulés et la moins-value
atteint déjà 60 millions.

On peut calculer 90 millions pour l'année
totalement.

Les dépenses de la Chine et du Tonkin,
pour 1884, vont à 58 millions, en ne comptant
que les crédits déjà votés.

Ajoutons 5 millions pour Madagascar.

Quant aux crédits supplémentaires qui se
reproduisent chaque année, il n'en faut pas
moins pour moins de 50 millions.

Il est, en outre, certain que, dès la ren-
trée, de nouveaux crédits seront réclamés
par le gouvernement pour l'expédition con-
tre la Chine.

On peut donc affirmer, dès aujourd'hui,
que le déficit de l'exercice 1884 ne sera pas
moins de 250 millions.

Comment le gouvernement se tirera-t-il
de là ?

Demander des économies à l'administra-
tion opportuniste, c'est comme si l'on chan-
teait.

A la veille des élections générales, la cote-
rie qui tient le pouvoir ne peut songer qu'à
augmenter ses dépenses.

Le maquignonnage du suffrage universel
en 1885 exigera des sommes énormes.

Alors, quoi ?

Fera-t-on un emprunt ?

Nombre de républicains conseillent cet
expédient.

Mais un emprunt à la veille des élections,
n'est-ce pas scabreux ?

Voici l'opportunisme arrivé au quart
d'heure de Rabelais.

Après avoir fait ripaille, il faut payer ou
obtenir crédit.

Nous allons voir ce que la France répon-
dra.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

En Chine, nous en sommes toujours aux
suppositions sur la direction que doit pren-
dre l'amiral Courbet.

Il n'est plus question aujourd'hui de
l'embouchure du fleuve Yang-Tsi-Kiang ; on
parle de Canton et de Ke-Lung.

En ce qui concerne cette dernière ville, il
paraît décidément qu'elle n'est pas encore
occupée ; et cela par la bonne raison que
l'amiral Lespès n'a pas de troupes de débar-
quement à sa disposition.

Il est donc possible qu'avant toute entre-
opération, l'amiral Courbet vienne à son
aide, pour se rendre maître de ce point im-
portant, où le charbon nous serait assuré.

A Canton, les Chinois ont réuni à peu
près la totalité de leurs forces navales. La
résistance y sera donc aussi terrible qu'elle
peut l'être avec les troupes de l'extrême
Orient.

Le succès de notre flotte n'en est pas
moins plus que probable. Les moyens d'at-
taque dont elle dispose et l'habile direction
à laquelle elle obéit, nous laissent en pleine
sécurité à cet égard.

Le Temps publie la dépêche suivante :

« Shanghai, 31 août, 10 h. 45, matin.

» Le bruit court que la Chine a déclaré
la guerre.

» Un télégramme de Yokohama affirme
que notification en a été faite au gouverne-
ment japonais.

» L'escadre française est toujours au
mouillage de Matsou.

» Les Chinois croient que Ke-Lung sera
le premier objectif de l'amiral Courbet, mais
les résidents européens disent que Formose
va rester en dehors de la zone d'hostilités,
que la flotte française va se diriger sans re-
tard sur le golfe de Petchili, et qu'elle des-
cendra ensuite à Canton pour attaquer cette
grande ville, dès que la belle saison per-
mettra au corps expéditionnaire du Ton-
kin de marcher sur la frontière du Kuang-
Si. »

Hong-Kong, 31 août, 8 h. 15, matin.

Le vice-roi de Canton craint une attaque
des forts de Bogue par les Français.

Les employés français de la douane ont
quitté Canton, où, suivant une proclama-
tion officielle, la tête de nos nationaux est
mise à prix.

Un navire de guerre français vient d'arri-
ver à Hong-Kong afin de protéger la marine
marchande française.

On annonce d'autre part que l'amiral va
tour à tour bombarder les bouches du Ti-
gre, du fleuve Bleu et du fleuve Jaune, et
assurer la prise de possession de Formose.

Le télégramme de l'amiral Courbet an-
nonce qu'il y a eu, devant Fou-Tcheou, 4
officier tué et 5 blessés.

Voici la liste de ceux qui sont tombés glo-
rieusement :

Tué. — M. le lieutenant de vaisseau
Bouët-Villaumez, officier en second à bord
de la canonnière la Vipère.

Blessés. — MM. le capitaine de frégate
Sango, second du Duguay-Trouin (blessure
légère).

— Merci, Thomas, lui dit-il, merci pour tout ce
que tu as fait ! merci pour ton dévouement ! merci
pour ton sacrifice, merci...

La voix du capitaine s'éteignit dans un sanglot.

— Je vais revoir ma femme... reprit le pauvre
messager.

Et il tourna ses derniers regards vers le coin de
ciel bleu qu'on apercevait à travers la lucarne.

— Oui, mon cher Thomas.

— Et mes enfants ! chers petits anges, que j'ai
tant pleurés !

Les forces du moribond dimuaient rapidement ;
il put encore tendre son autre main à la jeune fille :

— Adieu, mademoiselle Louise, dit-il.

Puis, il serra celle de Bernard.

— Adieu, capitaine ; vous serez heureux avec
M^{lle} Thérèse..., elle a été si bonne pour nous... Ne
pleurez donc pas ! je meurs si content de vous voir
sauvés. Cet Andermahr !...

— Il est mort, dit sourdement Baptiste, qui
mordait sa moustache avec acharnement et passait
sans cesse une main sur son front comme pour re-
lever son casque.

La tête du messager redevenait immobile ; ses traits
s'accrochèrent et ses yeux ne quittèrent plus les
nuages qui flottaient au ciel. Après un long temps
de silence, on l'entendit qui murmurait quelques
mots inintelligibles, ses mains pressèrent une
dernière fois celles de Bernard et de Louise, et il

Ravel, lieutenant de vaisseau, aide de
camp de l'amiral Courbet, blessé à ses côtés
à bord du Volta.

Latour, lieutenant de vaisseau, comman-
dant le torpilleur n° 46, — blessure grave,
perte d'un œil, paraît hors de danger.

Charlier, enseigne de vaisseau à bord de
la Vipère.

Robaglia, enseigne de vaisseau à bord de
l'Aspic.

Un autre lieutenant de vaisseau a été
blessé, mais le nom ayant été mal transmis,
rectification a été demandée à l'amiral
Courbet.

Le lieutenant de vaisseau Bouët-Villau-
mez était le fils du vice-amiral commandant
en chef l'escadre française sur les côtes
allemandes en 1870, décédé il y a quelques
années.

Il était le beau-frère de M. Ferdinand de
Lesseps.

M. Bouët a été tué le 26, à l'attaque de la
passe Mingan. Ce même jour, M. Charlier,
enseigne de vaisseau, était légèrement blessé
sur le même bâtiment, qui perdait ainsi la
moitié de son état-major.

Le télégramme plus que froid par lequel
le ministre de la marine a notifié au général
Millot l'acceptation de sa démission, équi-
valant à une signification de disgrâce, bien
que nous ne mettions pas en doute que
l'état de santé du général laisse à désirer.

Par la saison que nos troupes viennent
de passer au Tonkin, il n'est guère d'officier
ou de soldat qui n'ait payé son tribut au
climat.

Mais l'événement n'en était pas moins
attendu par l'opinion publique et surtout
par les officiers de notre expédition du
Tonkin.

Depuis sept mois qu'il commande là-bas,
le général Millot n'avait su prendre aucun
ascendant sur l'esprit des indigènes, pas
plus qu'il n'avait su inspirer de confiance à
nos troupes.

Quant à ses fautes militaires, leur détail
nous entraînerait trop loin.

rendit à Dieu son âme simple et dévouée.

Louise laissa tomber ses bras avec accablement ;
Bernard ferma les yeux de Thomas, et plus d'un de
ces braves qui les entouraient, tourna la tête pour
cacher une larme ! Baptiste, incapable de dominer
plus longtemps son émotion, sortit avec précipita-
tion.

Enfin, le capitaine se releva, et passant une main
sur ses yeux :

— Pauvre Thomas, dit-il, tu meurs comme tu
as vécu, obscure victime de ton dévouement ; mais
ceux que tu as sauvés ne t'oublieront jamais !

Puis, il se retourna vers ses soldats :

— Mes amis, reprit-il, vous avez vu mourir un
homme de bien !

Un mois après, le curé d'Arcueil bénissait
l'union de M^{lle} d'Elplay et du capitaine Bernard de
Belleyne. Revenus de leurs frayeurs, les habitants
du village assistaient en foule à ce mariage, et
témoignaient ainsi de leur affection pour une
famille qui les avait habitués à ses bienfaits. En
voyant les jeunes époux sortir de l'église, au bras
l'un de l'autre, fiers et heureux, on chassait
comme un mauvais rêve le souvenir odieux de la
Commune et des fédérés.

Le lendemain matin, Bernard et sa jeune femme

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR
UN DRAME
SOUS LA COMMUNE

PAR CH. SAINT-MARTIN.

La voix de Thomas s'arrêta tout à coup, et ses
yeux intelligents brillèrent d'un dernier rayon. Se
penchant péniblement sur le coude, il avança la
main droite vers la porte. Louise suivit le mouve-
ment et ne tarda pas à en comprendre le sens. Des
pas lourds et précipités se firent entendre dans les
couloirs ; on ouvrait et on refermait les cellules ;
tout à coup une voix de stentor retentit auprès
d'eux :

— Mademoiselle Louise d'Elplay ! cria-t-on.

— Au secours ! au secours, Baptiste ! répondit
la jeune fille.

Presque au même instant, la porte s'ouvrit et le
capitaine Bernard, le sabre au poing, suivi de
Baptiste et d'une dizaine de cuirassiers, se précipi-
tèrent dans la cellule.

En apercevant Thomas baigné dans son sang,
étendu sur la terre, la tête soutenue sur les genoux

de la jeune fille, le capitaine s'arrêta en sursaut.
D'un coup d'œil, il remarqua la lucarne brisée, et
comprit l'horrible drame qui se dénouait dans cette
obscurité prison. Un sanglot étouffé déchira sa poi-
trine, et brandissant son sabre dans le vide :

— Oh !... les misérables ! cria-t-il.

Puis il jeta son arme de côté, et s'élançant vers
Louise :

— Ils sont sauvés, lui dit-il.

Alors, soulevant avec douceur et précaution la
tête du messager, il enleva le mouchoir qui cachait
sa blessure et examina la plaie profonde que la
balle avait faite au milieu du dos.

— Vous vous y connaissez, capitaine, murmura
Thomas ; n'est-ce pas que c'est fini, bien fini ?

Bernard ne répondit pas et cacha sa tête dans ses
mains.

Les cuirassiers, profondément émus, se rangè-
rent en cercle autour de leur chef, et l'on n'enten-
dit plus, pendant quelques instants, que la respira-
tion bruyante du messager et les sanglots de la
jeune fille.

Thomas tourna enfin la tête vers le capitaine et
sa main défaillante se dirigea vers lui :

— J'aurais pourtant bien désiré voir votre ma-
riage, dit-il, tandis qu'un doux sourire effleurait
ses lèvres pâlies.

Bernard saisit sa main et la pressa dans les
siennes :

Nous rappellerons seulement les principales :

On reproche, en premier lieu, au général Millot l'inactivité dans laquelle il a laissé son corps d'armée après Bac-Ninh, en pleine saison sèche, et alors que tout le monde s'attendait à le voir poursuivre les Chinois jusqu'à la frontière, et que ceux-ci, chassés l'épée dans les reins, n'auraient tenté aucune espèce de résistance,

Puis, comme conséquence ou corollaire de cette faute, le rappel de Brière de Lisle de Thai-Nguyen, où il fut ensuite renvoyé, et l'arrêt de Négrier dans sa marche sur Lang-son.

En second lieu, le désarroi dans lequel se trouve l'administration au Tonkin, ou les affaires commerciales ne vont pas mieux aujourd'hui qu'au mois de mars dernier.

Enfin, la mauvaise direction supérieure donnée aux choses militaires, notamment en ce qui concerne l'organisation des bataillons indigènes et les instructions données au lieutenant-colonel Dugenne, au sujet de sa marche sur Bac-Lé et sur la frontière.

Ces considérations, et bien d'autres dont quelques-unes ont été entrevues par ceux qui ont suivi avec attention les correspondances du journal *le Temps*, expliquent et justifient l'empressement que le gouvernement a mis à accorder son rappel au général Millot.

Chronique générale.

Pendant que les diplomates de France et d'Allemagne cherchent à détendre les rapports moins que sympathiques qui existent entre les deux nations depuis 1870, l'empereur Guillaume ne manque pas une occasion d'entretenir les anciennes rancunes de sa nation.

On raconte, en effet, que le général Gourko, président le banquet donné le 18 août pour célébrer le centenaire du régiment de grenadiers de la garde russe, dont l'empereur Guillaume est le colonel honoraire, ayant porté un toast en l'honneur de ce dernier, l'empereur d'Allemagne en fut avisé par le télégraphe et répondit immédiatement :

« Je vous remercie des vœux que vous faites pour moi. Ce jour sera pour l'armée prussienne un souvenir à la fois de la victoire de Saint-Privat et des hauts faits qui, en 1814 et en 1815, ont fondé la confraternité d'armes entre l'armée russe et l'armée prussienne. »

Nous comprenons que le vieil empereur puisse se rappeler avec satisfaction la bataille de Saint-Privat, bien que les Allemands aient perdu dans cette journée 4,000 hommes de plus que nous ; mais, comme dans le courant du mois d'août, pas plus en 1814 qu'en 1815, les armées française et prussienne ne se sont rencontrées, nous ne saisissons pas bien le rapprochement de ces dates.

Il ne faut donc voir dans la deuxième partie de la réponse de l'empereur Guil-

vinent, avec M. d'Elplay et Louise, s'incliner sur une humble tombe cachée dans le cimetière, sur laquelle on lisait ces simples mots :

« Ci-gît Thomas Simon, messager d'Arceuil. — Priez pour lui ! »

CH. SAINT-MARTIN.

FIN.

CONSEILS ET CONSEILLERS.

Il semble bien que ce soit au moins par irréflexion que beaucoup de gens manifestent du dédain pour les sages conseils qu'ils lisent ou qu'ils entendent énoncer, lorsque celui qui les a donnés ne les a pas suivis strictement lui-même.

Ce n'est point, par exemple, une maxime aussi ridicule qu'on le suppose que celle-ci : « Fais ce que je te dis, et non pas ce que je fais. »

Si un joueur, dans un accès de désespoir, quoique impuissant à se corriger, crie avec douleur : « Ne jouez pas ! » j'estime le conseil bon, et d'autant meilleur que celui d'où il me vient a une expérience qui m'en garantit la valeur.

J'ai vu de mon temps et j'entends encore des personnes, qui ne sont pas toutes d'une supériorité incontestable, traiter très-haut et avec mépris des hommes qui ont enseigné avec éloquence des vérités philosophiques et morales, mais chez lesquels on a eu à regretter des contradictions ou des faiblesses. Si on s'en prévaut pour écarter de soi ce qu'ils ont dit de bien et de vrai, croit-on être raisonnable et juste ? En somme, ce que nous avons à juger et à apprécier, ce sont les conseils en eux-mêmes et non pas les conseillers.

laume autre chose qu'une flatterie à l'adresse de l'armée russe, en même temps qu'un encouragement à la perpétuité des haines entre les races de l'un et de l'autre côté du Rhin.

L'ESPOIR DU PARTI RÉPUBLICAIN.

M. Savary, ex-sous-ministre de la justice, ex-député républicain de la Manche, vient d'être condamné à cinq ans de prison et à 20,000 francs d'amende pour la participation qu'il a prise à des tripotages financiers comme directeur de la Banque de Lyon et de la Loire. Mais, que les républicains amis de M. Savary se rassurent, s'ils croient que celui qu'ils appelaient « l'espoir du parti » gémit en ce moment sur la paille humide des cachots de la République. Bon pour les honnêtes pères de famille qui refusent d'envoyer leurs enfants aux écoles laïques et athées de la République, d'aller à la prison ; mais, pour ce bon républicain, qui a eu l'honneur de diriger la magistrature au temps où elle était encore indépendante, et qui a su si bien soutirer les économies des pauvres gens, on lui colloque bien cinq ans de prison, c'est vrai, mais après qu'on sait qu'il a mis 4,500 lieues entre lui et la justice. En effet, au moment où le tribunal de Lyon infligeait cinq ans de prison à « l'espoir du parti républicain », M. Savary fumait tranquillement des havanes à quarante sous pièce, dans une brasserie de New-York, en compagnie de la femme d'un honnête employé qu'il a détourné de ses devoirs d'épouse et de mère.

On lit dans le *Gaulois* :

« Les négociations entre le gouvernement français et le Saint-Siège, pour la création de deux nouveaux cardinaux français dans le prochain consistoire, ont été reprises. Leur succès paraît probable. Il est toujours question des archevêques de Sens et de Reims, M^{rs} Bernadou et M^{rs} Langenieux, pour ces deux chapeaux.

« Ce prochain consistoire sera tenu, en forme secrète, le 29 septembre, et, en forme publique, le 2 octobre.

« On attend incessamment les évêques irlandais, qui doivent venir se concerter avec le Vatican au sujet du Concile national qu'ils se proposent de tenir à Dublin. »

Le comité du pèlerinage lyonnais à Lourdes, dont le départ était fixé au 4^e septembre, a reçu avis qu'un arrêté ministériel interdisait le transport des pèlerins.

Et quel motif donne le décret d'interdiction ?

Le comité du pèlerinage lyonnais à Lourdes, ajoute le *Nouvelliste*, a reçu sans protester la notification de l'okase ministériel, ses membres ont fait preuve d'une mansuétude évangélique.

Et en cela ils ont fait ce qu'ils estiment être leur devoir.

Ils nous permettront, cependant, de ne pas imiter leur réserve et de protester énergiquement contre un acte d'autorité que rien ne justifie.

Le doyen de l'épiscopat français, M^{rs} Allou, évêque de Meaux, est mort samedi 30 août, à 5 heures du matin, dans sa 88^e année.

LE CHOLÉRA. — On constate aujourd'hui à Marseille, à Perpignan et à Carcassonne une certaine recrudescence de l'épidémie.

A Toulon et à Avignon, au contraire, elle continue à décroître.

En Italie, situation stationnaire : on y compte toujours, par vingt-quatre heures, entre cinquante et soixante décès cholériques.

On parle aussi de quelques cas suspects en Espagne.

REVUE FINANCIÈRE.

La position de la place s'est bien modifiée depuis le commencement de la dernière semaine où le marché montrait une véritable faiblesse. Maintenant que les opérations de Chine continuent à être à notre avantage, la Bourse a repris une fermeté à laquelle on était loin de s'attendre. Nous voici arrivés au premier jour de la liquidation qui se fera vraisemblablement aux plus hauts cours cotés pendant le mois.

On retrouve le 3 0/0 à 78.97 1/2, l'amortissable à 80.12 1/2, le 4 1/2 à 108.22 1/2.

Le 5 0/0 italien avait été moins attaqué que les rentes françaises lors de leur mouvement de retraite. On le retrouve à 96 fr. La réunion du Parlement approche et par suite le vote sur les conventions pour les chemins de fer. On peut donc compter sur des cours qui se rapprocheront de plus en plus du pair.

La Banque de France est relativement faible à 5,075.

Le Crédit Foncier est ferme à 4,292.50. Dans sa séance hebdomadaire du 27 août, le conseil d'administration a autorisé pour 4,394,900 fr. de nouveaux prêts, dont 4,299,000 en prêts fonciers et 95,900 fr. en prêts communaux. Les Obligations Foncières et Communales sont aussi recherchées que de coutume ; elles offrent aux capitalistes un placement réunissant tous les avantages. Les tirages sont combinés de telle sorte que tous les mois les porteurs peuvent courir une chance de gain considérable, soit par les lots, soit par les remboursements. Les ventes et les achats qui se produisent au moment des tirages donnent une grande animation à leur marché.

La Banque de Paris s'est relevée à 780 fr., le Crédit Industriel et Commercial se tient à 680 fr. La Société Générale est ferme à 465 fr. La spéculation semble ne pas vouloir s'occuper de ce titre. Cette Société doit faire le mois prochain une nouvelle émission.

La Banque d'Escompte de Paris a préparé différentes affaires qui verront le jour aussitôt après la fin des formalités par l'abstraction de la Banque Française et Italienne. Ces éléments de succès, réunis à ceux que la Société a su tirer des affaires italiennes, assurent les résultats bénéficiaires de l'exercice. Le titre est à 520 fr.

Crédit Lyonnais. — Vives appréhensions sur ce titre. Les succursales de Paris se ferment les unes après les autres ainsi que nous l'avions prévu. L'administration devient vacillante. On explique les retards de l'appel mal répondu. Sera-t-il mieux répondu après l'exercice de 1884 qui sera onéreux pour la plupart des sociétés et particulièrement pour le Lyonnais dont les frais sont écrasants ? Il ne faut pas dissimuler que tout le dividende de cet exercice devra se prendre sur les réserves, et où seront alors les réserves du Crédit Lyonnais ? ce qu'il en reste sera absorbé par la liquidation seule de ses comptes d'escomptes. On estime même que ces réserves ne suffiront pas à cette liquidation. Le bilan de 1883 accusait cent millions cinq cent mille francs de comptes courants litigieux non garantis. C'est-à-dire que le capital social entier et plus était aux mains de débiteurs inconnus. Ce fait seul militait en faveur des mesures radicales. Nous regrettons que l'administration de cette société qui a nos sympathies ne se montre pas à la hauteur de sa tâche.

Les Chemins Méridionaux de l'Italie valent en ce moment 645 fr. tandis que les Autrichiens ne cotent que 635. Ce n'est qu'une étape de l'arbitrage que nous avons conseillé entre ces deux valeurs. En réalité, les Chemins Méridionaux rapportent 35 et non 32 comme les Chemins Autrichiens. Si donc ces derniers peuvent valoir 635 fr. environ, les premiers méritent le cours de 700 fr. et ils l'obtiendront par la force des choses. L'arbitrage est donc toujours dans les convenances des capitalistes.

Nous devons signaler un bon courant d'affaires en obligations 4 0/0 de l'Ouest-Algérien. Le trafic de la Compagnie donne un rendement supérieur au revenu net garanti par l'Etat, lequel est déjà plus que suffisant pour assurer le service d'intérêt et d'amortissement de ces titres.

Les Chemins français sont à : le Nord, 1,667.50 ; le Lyon, 1,235 ; l'Orléans, 1,322.50 ; le Midi, 1,167.50 ; l'Est, 766.25 ; l'Ouest, 835.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

LA CRIMINALITÉ SOUS LA RÉPUBLIQUE.

Depuis quelques années, les criminalistes, les économistes, les philosophes signalent l'accroissement incessant de la démoralisation en France. Le fléau monte comme une marée fangeuse et l'on ne prévoit pas quand il s'arrêtera.

Le *Voltaire* pousse le cri d'alarme.

« Le crime, dit ce journal, s'étend de plus en plus, comme une marée qui monte et dont souvent les flots sont rouges. En 1872, le nombre total des crimes et délits jugés en France s'élevait à vingt-six mille ; dix ans après, en 1884, il dépassait quatre-vingt-un mille Et c'est Paris, bien entendu, qui fournit les plus forts contingents à l'armée du mal. »

Et le *Voltaire* ajoute : « Il faut enfin qu'on se défende ! »

Se défendre ! comment ?

Neuf fois sur dix, les assassins condamnés à mort sont graciés par le Président de la République.

Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, les jurés trouvent des circonstances atténuantes aux crimes les plus épouvantables.

Se défendre ! comment ?

Les journaux radicaux combattent comme monstrueuse la loi sur les récidivistes.

Ils prennent toujours parti contre la police.

Ils attribuent tous les crimes à la misère — tous sans exception. Le *Mot d'Ordre* a soutenu cette thèse il y a quelques mois.

Tout être possédant est à leurs yeux un voleur social que l'ouvrier peut, doit déposer.

L'ivrogne n'est qu'un malheureux qui cherche l'oubli dans l'ivresse.

La jeune fille qui se livre n'est pas une coupable oublieuse des lois saintes de la loi la plus sacrée de la nature (sic).

A tous les vices, la presse trouve une excuse. A tous les crimes, une cause sociale. Et quand les journaux conservateurs, tribuent cette démoralisation au discrédit dans lequel les républicains affectent de faire tomber l'enseignement religieux, aux persécutions dont les croyants sont l'objet, à l'enseignement officiel de l'athéisme, aux œuvres dites philosophiques des républicains, les précheurs de la libre-pensée, les défenseurs du droit de prendre orient au mensonge, à l'hypocrisie !

Eh ! messieurs, criez moins et trouvez des moyens pour combattre cette gangrène !

Dites-nous ce que vous avez fait pour arrêter les progrès ? Où sont vos établissements charitables ?

Quelle propagande avez-vous entreprise pour le bien ?

On peut dire que l'ensemble de vos mesures, de vos bouleversements, constitue une véritable Société d'encouragement au mal. (Indépendant d'Indre-et-Loire.)

Les manœuvres de la 36^e brigade

(77^e ET 135^e RÉGIMENTS)

Ces manœuvres seront exécutées sous les ordres du général Le Toullec.

Elles commenceront par des manœuvres de régiment. Les marches de concentration auront lieu aux lieux et dates ci-après : 5 septembre : Vezius, 77^e. — Brissac, 135^e.

6 et 7 septembre : Vihiers, 77^e. — Thouarcé, 135^e.

8 septembre : Beaulieu, 77^e. — Chalonnes, 135^e.

9 septembre : La Jumellière, 77^e. — Sainte-Christine, 135^e.

10 septembre : Chemillé, 77^e. — Jallais, 135^e.

11 septembre : Chemillé, 77^e. — Chemillé, 135^e.

Les manœuvres de brigade s'exécuteront les 12, 13, 14, 15, 16 et 17 septembre.

Thème. — Une armée occupe la Bretagne ; elle envoie sur la rive gauche de la Loire une brigade pour reconnaître les forces de l'ennemi, qui est échelonné sur la ligne de Chalonnes à Cholet. Un des régiments de cette brigade (le 135^e) rencontre un régiment ennemi (le 77^e), l'attaque vigoureusement (le 11 septembre, à l'est de la Chapelle-Rousselin, près Chemillé), mais ne peut le déloger.

Les deux régiments réunis forment alors une brigade à laquelle s'adjoignent deux escadrons de dragons et deux batteries d'artillerie. Cette brigade prend l'offensive à son tour ; elle se dirige sur Beaupréau, mais l'ennemi s'est mis en retraite vers Clisson ; la brigade marche sur ses traces, et apprend, à Montfaucon, qu'il s'est dérobé vers le nord, dans la direction du Fief-Sauvin, où il doit trouver des renforts. Retour de la brigade à Beaupréau ; elle attaque l'ennemi sur les bords de l'Èvre, au Fief-Sauvin (le 16 septembre), le met en déroute et l'oblige à s'enfuir vers la Loire ; elle le poursuit, l'atteint à Saint-Florent-le-Vieil, lui livre bataille (le 17 septembre), et l'oblige à repasser la fleuve.

Dislocation, retour dans les garnisons :

Le 77^e passera la journée du 18 septembre à Beaupréau, et rentrera à Cholet le 19.

Le 135^e passera la journée du 18 à Saint-Georges, et rentrera à Angers le 19.

Le 135^e régiment d'infanterie et un escadron du 12^e cuirassiers partent d'Angers vendredi prochain pour prendre part à des manœuvres de brigade. Ces troupes rentreront le 20 dans leur garnison.

Par décision de M^{rs} l'Evêque, M. l'abbé Montreuil, vicaire à Vezius, a été nommé curé des Touffaux.

M. le général Schwoitz, commandant le 9^e corps, vient d'adresser des félicitations au sergent-major Lemonnier et au sergent Lucpicque, du 125^e de ligne, en garnison à

Chouars (Deux-Sèvres), qui ont fait preuve du plus grand dévouement dans un incendie au village de Varent, même département.

LE DÉSASTRE DE BAC-LÉ RACONTÉ PAR UN SOLDAT ANGEVIN.

Un de nos compatriotes qui fait partie de la légation du Tonkin écrit à ses parents la lettre suivante que publie le *Journal de Maine-et-Loire* :

Mes cher parents,
C'est avec peine que j'ai reçu la triste nouvelle de la mort de ma grand-mère. Ce n'est pas assez de l'échec que nous venons de subir, il me fallait encore cette nouvelle douleur. Un malheur n'arrive jamais sans un autre.

Vous avez sans doute appris l'affreuse catastrophe dont a été victime la colonne par provisionner Lang-Son. Oh ! les Chinois, ils payeront cher cette insulte faite à nos armes ! Bref, voici comment ça c'est passé :
Il y avait six jours que nous étions campés à Hanoi lorsqu'un matin avançant nous nous mîmes à longer le fleuve Rouge. Tout à coup quelques balles tombèrent à nos oreilles. Nous croyions avoir affaire à des pirates et nous ne daignions pas répondre. Mais quand nous vîmes sept canons de l'avant-garde ramenés sur des brancards, nous ne doutâmes plus qu'il y avait un combat à soutenir.

Nous nous apprêtâmes. Nous n'avions que nos canons avec nous, car nous avions laissé la moitié de la batterie à Hanoi, croyant être, par le traité, dans un pays sûr. Nous nous portâmes sur le fleuve Rouge lorsque nous vîmes sur l'autre bord le drapeau des parlementaires. Immédiatement le drapeau fut planté, et nous vîmes deux Chinois arriver. Notre colonel et les Chinois s'entreparlèrent. Un des Chinois lui dit : Vous pouvez retourner à Hanoi, il en est temps encore ; mais si vous voulez entrer à Lang-Son, il faudra que vous tuiez 20 compagnies de 100 hommes chacune qui vous attendent. Choisissez.

Le colonel répondit : Prenez garde. Ce n'est pas dans trois heures ni même dans deux que vous quitterez ces montagnes. Avant une demi-heure mon convoi sera en route.

Alors le Chinois cassa une branche de bambou et la jeta loin de lui : « Si vous dépassez cette branche, dit-il, nous tirerons sur vous. »

Une demi-heure après nous dépassâmes la branche et après un jour et demi de siège nous étions obligés de fuir ; il était temps, car un peu plus nous étions tous pris. Sur 400 hommes que nous étions il en est resté 275 tant blessés que tués. En outre, 40 de nos mulets ont été tués.

Un peu avant la fuite, un commandant dit au colonel : Mon colonel, nous sommes couronnés ; si nous ne battons pas de suite en retraite je me brûle la cervelle. Tout-à-coup on entendit : Sauve qui peut ! Tout le monde se mit à fuir ; mais nous avions détruit notre convoi de vivres, en jetant à l'eau le riz, le thé et le café. Mais tous nos effets restèrent sur le champ de bataille.

Deux jours plus tard, quand la batterie fut accourue nous sauver à Con-Son, nous étions comme de vrais bandits, sales et dégoûtants. Nous n'avions pas mangé depuis deux jours et demi.

Je ne sais pas encore ce que la France fera de nous, mais nous désirons ardemment être une volée aux Chinois. Le jour du combat, ils étaient 8,000 contre 400 Français. Nous avons dû notre salut à nos mulets qui ont reçu les balles à nous destinées.

Si je suis tué dans la prochaine lutte, vous pourrez dire que j'en ai vu de rudes avant de mourir. En voilà des jours passés sans manger.
Bien le bonjour aux amis. Je vous embrasse.

X...

P.-S. — J'ai oublié de vous dire que mon meilleur camarade a été tué auprès de moi et que trois jours plus tard nous l'avons repêché dans le fleuve, à côté d'une coupée. Les Chinois coupent la tête aux blessés et aux morts.

Le *Journal officiel* publie, sur le combat de Bac-Lé, un long rapport. Nous devons signaler la grande différence

qui existe, relativement au nombre des morts et des blessés, entre le rapport du lieutenant-colonel Dugenne, rapport qui a passé par les mains officielles, et le récit du soldat angevin témoin de l'action.

Le rapport officiel donne, pour la journée du 23, 54 tués ou blessés, et pour la journée du 24, 4 officiers tués, 2 officiers blessés, 43 hommes tués, 20 blessés, 2 disparus, 2 morts d'insolation.

Nous sommes loin du chiffre de 275 indiqué par la lettre que nous reproduisons ci-dessus, et dont l'authenticité est malheureusement irrécusable. (J. de Maine-et-Loire.)

ASSEMBLÉE DE SAINT-FLORENT.

La deuxième assemblée de Saint-Hilaire-Saint-Florent aura lieu dimanche prochain 7 septembre.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.

MARTIGNE-BRIAND. — Le *Journal de Maine-et-Loire* dit qu'une enfant de six mois a été atteinte jeudi du choléra infantile et a été enlevée en quelques heures, malgré les soins qu'elle a reçus de MM. les docteurs Taugourdeau et Ruais, de Martigné.

Cette malheureuse enfant a été enterrée d'urgence dans la soirée.

VINGT MILLE FRANCS DE FLEURS

Un procès est intenté à la ville de Mans par M. Lebatteux, horticulteur, qui, par suite de la combustion des herbes et des détritus de l'enclos communal de la rue de Tissé, perdit, l'année dernière, une magnifique collection d'orchidées, évaluée à vingt mille francs. Ces admirables plantes furent entièrement détruites par la fumée de l'incendie.

Le tribunal civil du Mans vient de rendre, après enquête, un jugement qui déclare la Ville responsable du préjudice causé à M. Lebatteux, et qui nomme trois experts chargés d'apprécier le chiffre des pertes subies par lui.

Cette expertise est confiée à MM. Godefroy Le Bœuf, vice-président du comité de floriculture de la Société nationale et centrale d'horticulture de France; Thibault, vice-président de la même Société, et Rondeau, directeur des serres et jardins du domaine de Gonville (Seine-Inférieure).

Le tribunal n'aura plus, après le rapport des experts, qu'à fixer définitivement le chiffre de l'indemnité due par la Ville à M. Lebatteux, dont la réclamation est admise, en principe, et qui a droit, par conséquent, à un dédommagement.

LES FIGUES.

Les anciens disaient qu'un grand bonheur était de pouvoir manger des figues, et le philosophe Zénon en faisait un grand usage dans le but de se rendre insensible à toutes les misères qui affligent l'humanité.

Les Grecs en faisaient un tel cas, qu'au rapport des poètes, s'ils avaient vu de l'or d'un côté et des figues de l'autre, ils auraient laissé l'or pour se jeter sur les figues.

A Rome, c'était la principale nourriture des athlètes, et l'on rapporte que l'empereur Albin en mangeait cinq cents à son repas.

On lit au Livre des Rois qu'Abigaïl, pour apaiser la colère de David, lui porta cent paquets de raisins séchés au four et deux cents masses de figues, c'est-à-dire des figues comprimées en forme de masses, semblables à des fromages. Enfin, l'un des motifs de la guerre de Xercès contre les Grecs fut, dit-on, le désir de s'emparer d'un pays qui produisait un fruit aussi excellent.

Sans pousser aussi loin que les anciens le goût pour les figues, on peut dire que c'est un aliment qui convient en tout temps, à tout âge et à toutes sortes de tempéraments.

On a toujours regardé la figue comme un remède contre la maigreur, et l'on prétendait qu'à elle seule elle pouvait nourrir suffisamment le corps. Caton nous apprend qu'il diminuait la ration de pain de ses esclaves pendant la saison des figues. De son côté, Linné nous certifie que les pauvres placés en sentinelle pour garder les figuiers, devenaient gras et robustes en mangeant des figues.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 1^{er} septembre.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 14 » à 15 » »	8 » » à 9 50	
Saumur, 15 » » 15 50	8 » » » »	
Baugé, 16 » » 17 » »	9 50 » » »	
Segré, 16 » » » »	9 50 » » »	
Beaupreau, 16 » » » »	9 50 » » »	
Montfaucon, 16 » » » »	8 50 » » »	
Montreault, 15 » » » »	8 50 » » »	
Chemillé, 16 » » » »	8 50 9 » »	
Champocéaux, 16 » » » »	9 » » » »	
St-Flor.-le-Vieil, 16 » » » »	9 » » » »	
Vihiers, 16 50 17 » »	8 50 9 » »	
Brissac, 15 » » » »	7 50 8 » »	
Chalonnès, 16 » » 17 » »	9 » » » »	
Doué, 16 » » 17 » »	9 » » » »	

A Nantes, blés américains, de 22 » » à » » » les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 16 50 à 18 » » les 80 kilos.

CONSEILS ET RECETTES.

CONSERVATION DU RAISIN.

Cette année, le raisin est très-beau et mûrit dans d'excellentes conditions.

Les ménagères en conserveront certainement une certaine quantité pour servir aux desserts de cet hiver.

Pour obtenir un bon résultat, il faut cueillir le raisin par un temps bien sec et enlever avec soin tous les grains gâtés ou écrasés. On le place avec précaution dans des caisses en séparant chaque lit par des feuilles de pècher, de façon à ce que les grappes ne se touchent pas. Cela fait, les caisses seront mises sur des planches dans un appartement sec et bien aéré. Le raisin se conservera ainsi jusqu'au mois de décembre ou janvier.

La tomate a une saveur acide agréable. On la mange farcie ou bien en se servant du suc comme condiment des sauces.

La tomate, quoi qu'on en dise, est un aliment très-sain, rafraîchissant et ne produisant aucunement de troubles nerveux.

Mais, en tout cas, je conseille de ne pas manger la tomate crue, parce qu'alors elle est indigeste.

BIBLIOGRAPHIE

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'*Histoire de France*, 133 fr. ; l'*Histoire de la Révolution Française*, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire, 15 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 août :

TEXTE. — Ferma contre Pagliati, nouvelle (fin), par M^{me} J. Colomb. — Les Astres obscurs, par M. Camille Flammarion. — La Pierre percée de Courgenay (Etat de Berne). — Mémoires d'une jeune fille (suite), par Th. Bentzon. — Une Erreur de Socrate. — Les Oiseaux des terres australes, par M. E. Oustalet. — Les Esclaves à Athènes. — Souvenirs de Palaprat. — Barque funéraire égyptienne, par M. Arthur Rhoné.

GRAVURES. — Retour de la montagne, d'après une peinture de Meyerheim. — La Pierre percée de Courgenay, près de Porrentruy. — Les Manchots, oiseaux des terres australes. — Le Camphrier. — Barque funéraire du pharaon Kamós.

Un livre clair, précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître, était depuis longtemps désiré. Nous sommes heureux d'annoncer enfin son apparition.

Il a pour titre **DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée**, et est publié par le Docteur PAUL LABARTHE, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable et justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris : MM. Béni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve, Fano, Fort, Galippe, Garrigou-Désarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, De Soyre, etc.

Ce Dictionnaire contient : — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie ; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer ; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits ; — L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents ; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards ; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le **DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE** est illustré de 1,000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

En vente la 8^e Série.

Les guêpes attaquent de préférence les bons fruits. — Ainsi font les contrefacteurs. Mais si vous exigez la croix blanche sur l'étiquette et le nom du fabricant (comme ci-dessous) sur la bande, vous êtes sûr d'avoir les véritables Pilules Suisses, produit populaire et devenu indispensable à un grand nombre de personnes. En voici encore une preuve :

« Veuillez m'envoyer deux boîtes de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, car je ne puis plus m'en passer. J'avais toujours de mauvaises digestions et des étouffements ; depuis que je prends de vos pilules, je me trouve très-bien et je vous autorise à le publier. »

M^{me} NEUVILLY, St-Ouen-l'Aumône, p. Pontoise. A. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 31 août 1884.
Versements de 80 déposants (11 nouveaux), 15,884 fr.
Remboursements, 11,235 fr. 78 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Am-billou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RÉJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Marché de Saumur du 30 Août

Blé semence (l'h.)	—	—	—	—	—
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	15	—	—	—	—
Froment (l'h.)	77	—	—	—	—
Halle, moy. 77	14	56	—	—	—
Seigle	75	11	25	—	—
Orge	65	11	68	—	—
Avoine h. bar. 50	8	75	—	—	—
Fèves	75	12	—	—	—
Pois blancs	80	32	—	—	—
— rouges	80	28	—	—	—
Colza	65	—	—	—	—
Chenevis	50	18	—	—	—
Farine, culas. 157	44	3 ^e	—	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1883,	1 ^{re} qualité	200 à	»
Id. 1883,	2 ^e id.	100 à	»
Grois, env. de Saumur 1883,	1 ^{re} id.	100 à	»
Id. 1883,	2 ^e id.	85 à	»
Saint-Léger et environs 1883,	1 ^{re} id.	100 à	»
Id. 1883,	2 ^e id.	85 à	»
Le Puy-N.-D. et environs 1883,	1 ^{re} id.	90 à	»
Id. 1883,	2 ^e id.	80 à	»
La Vienne, 1883,	—	60 à	85
ROUGES (2 hect. 30).			
Souza et environs, 1883,	—	140 à	»
Id. 1883,	—	» à	»
Champigny, 1883,	1 ^{re} qualité	200 à	»
Id. 1883,	2 ^e id.	170 à	»
Id. 1883,	3 ^e id.	» à	»
Id. 1883,	4 ^e id.	» à	»
Varrains, 1883,	—	120 à	»
Varrains, 1883,	—	» à	»
Bourgeuil, 1883,	1 ^{re} qualité	150 à	»
Id. 1883,	2 ^e id.	100 à	»
Id. 1883,	3 ^e id.	» à	»
Id. 1883,	4 ^e id.	» à	»
Restigné, 1883,	—	140 à	»
Id. 1883,	—	135 à	»
Chinon, 1883,	1 ^{re} id.	130 à	»
Id. 1883,	2 ^e id.	» à	»
Id. 1883,	3 ^e id.	» à	»
Id. 1883,	4 ^e id.	» à	»

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix: 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 30 août 1884.

Les Regains (poésie), 1 gravure.
Chronique parisienne, par A. de Bonviller.
Minet Rouge (1 gravure), par Ch. Baissac.
Batavia et Builenzorg (1 gravure), par Beau de Saint Pol Lias.
Le Prince et le Pauvre, roman (suite et fin), par Marc Twain.
Marie-Rose (nouvelle), par Géraud.
La Maîtresse de la maison.
Sphinxiana.

Abonnement: Un an, 18 fr.

Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux: Boulevard St-Michel, 78, Paris.

Abonnements: Un an, Paris 12 fr. — Départements, 14 fr. — Un numéro: 25 centimes.

Sommaire du n° 150.

TEXTE. — Salomon, par Alph. Baralle. — La musique et les théâtres de Paris en 1790. — La Muse britannique. — Le rythme musical. — Les Deux Roses. — Revue des concerts. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — Madeleine, mélodie avec accompagnement de piano, de L. Lacombe. — 2^e suite

d-s Échos de Bretagne de Dunezat. — Marie, polka de Frédéric Barbier.

ILLUSTRATION. — Portrait de Salomon, de l'Opéra.

Primes gratuites. — Demander un numéro gratis au Directeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).

MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE BAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents et de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PREUX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque trimestre, 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

PAUL GODET, propriétaire gérant.

Etude de M^e PAUL TAUREAU, notaire à Doué-la-Fontaine.

A VENDRE

Domaine d'Ecottiers

Situé commune de Louresse-Rochementier.

Belle MAISON de maître en parfait état, vastes servitudes, jardins, vergers, pelouses, cours d'eau.

Belle FERME de 72 hectares. Bois taillis et futaie, contenant 44 hectares.

Le tout en un seul tenant, traversé par la route d'Angers à Loudun, à 4 kilomètres de Doué et de la station du chemin de fer de Poitiers à Angers (ligne de l'Etat).

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, audit M^e TAUREAU, notaire. (578)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.

BEAU ET VASTE MAGASIN Rue du Port-Cigongne.

S'adresser à M^{me} DUPUY-LEBRETON, même rue. (86)

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A GÉNER

BELLE COLLECTION d'orangers, de citronniers et lauriers-fleurs.

S'adresser château de la Salle à Montreuil-Bellay. (603)

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Equitable des Etats-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande un représentant dans chaque commune du département.

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.



MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100.000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS, PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède

vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilogramme, 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

M^e BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, demande un clerc au courant d'une étude. (620)

GUÉRISON CERTAINE
et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le Traitement se dirige
naturellement du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LEMERCIER,
MÉDECIN DES HÔPITAUX,
41, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

Saumur, imprimerie P. GODET.

PRIX

Décerné au Concours de Chinon, le 10 août 1884, par la Commission de visite des VIGNOBLES

Mention spéciale et Médaille d'argent

M. DOVALLE

Constructeur à RESTIGNÉ

Pour ses PRESOIRS à bon marché et qui sont les plus répandus dans le canton de Chinon.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} SEPTEMBRE 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 %	78 80	78 80	Est	770	770	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517	515
3 % amortissable	79 95	80	Paris-Lyon-Méditerranée	1232 50	1233 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513 50	515	Est	310	305
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1163 75	1160	— 1865, 4 %	519	520	Midi	370 50	372
4 1/2 %	109	109	Nord	1670	1675	— 1869, 3 %	462	404	Nord	381 25	381 50
4 1/2 % (nouveau)	108	108 40	Orléans	1322 50	1323 75	— 1871, 3 %	396	394	Orléans	369 25	371 25
Obligations du Trésor	506	505	Ouest	835	—	— 1875, 4 %	515 25	514 50	Ouest	371	371
Banque de France	5080	5070	Compagnie parisienne du Gaz	1525	1522 50	— 1876, 4 %	514 25	515 50	Paris-Lyon-Méditerranée	372	375
Société Générale	462 50	460	Canal de Suez	1930	1927 50	Bons de liquid. Ville de Paris	524 50	523 50	Paris-Bourbonnais	369	370
Comptoir d'escompte	950	945	C. gén. Transatlantique	480	480	Obligations communales 1879	455	450	Canal de Suez	575	575
Crédit Lyonnais	560	562 50				Obligat. foncières 1879 3 %	450	450			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1287 50	1295				Obligat. foncières 1883 3 %	354 50	355			
Crédit mobilier	317 75	318 75									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR										
Heures	Minutes	Matin	Soir	Express	Omni-bus	Mixte matin	Omni. matin	Omni. soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Omni. matin	Omni. soir	Mixte soir	Omni. matin	Omni. soir	Mixte soir	Omni. matin	Omni. soir	Mixte soir		
3	8	—	—	—	—	Saumur (départ)	6 05	7 24	9 00	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10			
6	55	—	—	—	—	Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 00	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46				
9	13	—	—	—	—	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Chacé-Varrains	7 13	10 26	2 16	5 28	8 54				
1	25	—	—	—	—	Montreuil-Bellay	6 39	7 52	9 28	1 40	4 37	8 24	Saumur	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06				
3	32	—	—	—	—																	
7	15	—	—	—	—																	
10	36	—	—	—	—																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR										
3	26	—	—	—	—	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	
8	21	—	—	—	—	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 55	
9	37	—	—	—	—	Lernay	7 02	—	2 11	—	8 51	Lernay	—	6 07	—	—	—	Arçay	8 34	3 4	10 14	
12	48	—	—	—	—	Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 2	
4	44	—	—	—	—	Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Nouvelle	9 57	4 24	11 27	
7	4	—	—	—	—														Loudun	8 42	3 30	10 28
10	24	—	—	—	—														Poitiers	9 24	4 31	11 7

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. God